

Communiqué de presse

Reconstruction des grandes orgues de la cathédrale de Bordeaux : 4 facteurs d'orgues retenus à l'issue de l'appel à candidatures

Bordeaux, le 12 avril 2024 – Le projet de reconstruction des grandes orgues* et de la restauration de son buffet classé au titre des monuments historiques de la cathédrale Saint-André de Bordeaux vient de franchir une étape notable avec la sélection des candidats invités à remettre une offre, dans le cadre du marché.



L'orgue de tribune (aussi appelé « grand orgue » pour le distinguer de « l'orgue de chœur », plus modeste, placé dans les stalles) de la cathédrale Saint-André de Bordeaux – Crédits Antoine OLLIER Photographie

Toutes de très haut niveau, ces candidatures ont été présentées par des manufactures d'orgues venues de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Suisse et du Canada, et qui comptent parmi les plus réputées au monde.

Soutenu par

Le jury composé de représentants de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine (maître d'ouvrage), de la Direction générale de la création artistique du Ministère de la Culture, d'un comité scientifique et technique *ad hoc*, du maître d'œuvre, de l'affectataire et de l'association Cathedra, a délibéré en faveur de quatre candidats (entreprises et groupements d'entreprises).

Ces quatre entreprises auront jusqu'à la fin du mois de juillet pour élaborer et transmettre leurs projets complets, avant que le nom de l'entreprise retenue soit officiellement dévoilé fin septembre.

Les notes d'intentions ont révélé des propositions très ambitieuses qui, selon les experts siégeant dans le jury, placent ce projet comme étant actuellement **le projet d'orgue neuf le plus important de France**.

Une collecte de fonds toujours en cours

En parallèle, la recherche de mécènes portée par l'association Cathedra bat son plein. Après les soutiens importants de la fondation Clément Fayat, de la fondation Etrillard, de la fondation La Sauvegarde de l'Art Français, du Diocèse de Bordeaux, ainsi qu'un financement important apporté par l'État (propriétaire du futur orgue). À ce jour, le soutien des collectivités territoriales est toujours attendu. Le délai est de plus en plus serré, car si le financement le permet, les travaux débiteront dès le mois de décembre prochain pour s'achever au printemps 2029.

Cet instrument, dont la valeur patrimoniale n'est plus à démontrer, fera partie des plus importants de France et d'Europe. À l'issue des travaux, le grand orgue retrouvera ainsi son rôle de premier plan au cœur de la vie culturelle bordelaise grâce à l'action de l'association Cathedra.

Pour rappel, les orgues font partie des joyaux de la cathédrale Saint-André. Le chantier du grand orgue (aussi appelé « orgue de tribune ») porte sur la reconstruction totale de sa partie instrumentale. Construit dans les années 70, aujourd'hui très usé, il comporte de graves lacunes sur les plans technique et musical. Sa restauration a été envisagée et évaluée, mais serait trop coûteuse pour un résultat musical incertain. La reconstruction totale de l'instrument est aujourd'hui inévitable, tandis que son enveloppe appelée « buffet », réalisée au XVIIIe siècle par Jean-Baptiste Micot, sera restaurée.

** La reconstruction des grandes orgues est un chantier placé sous l'égide du Ministère de la culture, sous la responsabilité la Direction générale de la création artistique accompagnée par un comité artistique et scientifique composé d'organistes de renommée internationale, et la maîtrise d'ouvrage de la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine.*

Toutes personnes souhaitant soutenir le projet sont invitées à le faire via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/cathedra-musiques-sacrees-a-la-cathedrale-de-bordeaux/collectes/souscription-pour-les-orgues-de-la-cathedrale-de-bordeaux>

À propos de l'Association Cathedra...

Créée en 2014, l'association Cathedra a pour objectif de développer, rendre accessible et faire rayonner la musique sacrée au sein de la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Son profond attachement au patrimoine instrumental de la cathédrale a permis à ses fondateurs, Alexis Duffaure (maître de chapelle de la cathédrale) et de Jean-Baptiste Dupont (organiste titulaire des orgues de la cathédrale) de faire découvrir ou redécouvrir l'édifice sous un angle original.

Chaque année, l'Association Cathedra propose une saison composée de concerts de musique vocale, de musique instrumentale, de musique de chambre ainsi que des récitals d'orgue. Animée par une équipe de bénévoles enthousiastes, elle est placée sous la direction artistique conjointe de ses deux fondateurs.

L'Association Cathedra est classée d'intérêt général, à ce titre elle peut émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs. Plus d'informations sur : <https://cathedra.fr/>

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

Liberté
Égalité
Fraternité